

PRÉSERVER ET VALORISER NOS VERGERS

Historiquement, dans chaque village de l'Ardenne méridionale se dressaient un ou plusieurs vergers. Sources alimentaires indispensables, ils étaient le reflet de la richesse paysanne et constituaient un patrimoine naturel indéniable. Toutefois, avec le temps, nombre d'entre eux ont disparu. Pour revaloriser ces écosystèmes, le Parc naturel apporte son soutien dans l'entretien des vergers anciens et la création de nouveaux vergers sur son territoire.

Les vergers fournissent de nombreux services écosystémiques tant au niveau culturel que régulateur ou productif. En effet, ils font partie intégrante de notre patrimoine paysager et sont d'excellents supports de recherche et d'éducation. Ils participent également au cycle du carbone ainsi qu'à la régulation hydrique et climatique. Sans oublier leur capacité à offrir un habitat à bien des espèces. Des écosystèmes très riches que le Parc naturel cherche à redynamiser.

RECENSER ET FORMER POUR MIEUX PRÉSERVER

Un travail d'inventaire et de cartographie de l'ensemble des vergers de l'Ardenne méridionale a été réalisé par repérage sur ortho-photo et confirmé par de multiples visites de terrain. Sur cette base, de nombreuses statistiques sur les vergers du territoire ont pu être générées, permettant de suivre leur évolution, mais aussi de mieux cibler les actions de sauvegarde et de restauration prioritaires à entreprendre.

Le maintien de ce patrimoine passe indéniablement par l'acquisition de plus de connaissances et de compétences. Le Parc naturel organise ainsi régulièrement de multiples formations sur la thématique vers différents publics-cibles. D'une part, les professionnels des Parcs & Jardins qui peuvent bénéficier de formations spécifiques sur la physiologie des arbres fruitiers et leur conduite. D'autre part, les citoyens qui se voient proposer des formations à la plantation, à la taille et à l'entretien des arbres fruitiers. Le Parc naturel propose également à ses 9 communes de former leurs ouvriers pour la taille et l'entretien des vergers communaux et de les accompagner sur le terrain lors de ces opérations.

DE NOUVELLES PLANTATIONS

Au-delà de la préservation de l'existant, l'objectif du Parc naturel est également d'amplifier le nombre de vergers grâce à la plantation de fruitiers aux quatre coins de son territoire (d'une superficie de 94.500 hectares). Ainsi, il soutient de nombreux projets privés et publics, conseille les citoyens et les communes, les aide dans les démarches associées et sert de relais vers les professionnels du domaine. Également, des animations pédagogiques et des activités de plantation sont régulièrement réalisées dans les écoles.

LES VERGERS, HAVRES DE BIODIVERSITÉ

Les vergers non-traités favorisent la biodiversité fonctionnelle, en abritant des espèces qui régulent les ravageurs de cultures. À titre d'exemple, la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) aime particulièrement nicher dans les arbres creux du verger et chasse les campagnols qui peuvent nuire aux fruitiers. Pour soutenir sa présence dans les jeunes vergers manquant de cavités favorables à son installation, le Parc naturel procède au placement de nichoirs. Il apporte aussi son aide aux communes ou citoyens qui décident de passer à l'éco-pâturage au sein de leurs vergers.

Si ces écosystèmes sont favorables pour nombre d'espèces, ils ont également un potentiel de valorisation fruitière non-négligeable. Dès lors, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale complètera prochainement son panel d'actions par des activités de transformation des fruits du verger.



NATURE &
BIODIVERSITÉ

CHIFFRES CLÉS

70 PARTICIPANTS
AUX FORMATIONS EN
2024

